



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME



**AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

ORIENTATIONS DE L'ADEME

STRATÉGIE ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

2023/2027

Agir maintenant, collectivement !

Ce document est édité par l'ADEME

ADEME

20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

Coordination technique : Aude Bodiguel (ADEME)

Direction/Service : DAAT/Pôle Adaptation

Crédits photo : Laurent Mignaux/Terra - Arnaud Bouissou/Terra - Robert Kneschke/Shutterstock - al-nik-on/Unsplash
Patrick Fabre/ADEME

Création graphique : Thierry Fougerol

Brochure réf. 011942

ISBN : 979-10-297-2025-3

Dépôt légal : @ADEME Éditions, janvier 2023

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Sommaire

PRÉAMBULE		5
1	CONTEXTE ET ENJEUX	6
1.1.	Où en sommes-nous en France ?	7
1.2.	L'ADEME, acteur de l'adaptation	8
1.3.	La stratégie : une ambition, des missions et des points d'attention	9
2	LA STRATÉGIE ET SES PRIORITÉS	10
Axe 1	Anticiper et connaître	11
A.1.1.	Renseigner le passé, éclairer le futur	11
A.1.2.	Des trajectoires pour gérer l'incertitude	12
Axe 2	Agir maintenant, collectivement	15
A.2.1.	S'appuyer sur des gouvernances territoriales et de filières	15
A.2.2.	Massifier et expérimenter en parallèle	17
Axe 3	(s')Améliorer et consolider	19
A.3.1.	Soutenir l'action publique	19
A.3.2.	L'ADEME évolue	22



PRÉAMBULE

// Pensons conjointement adaptation et atténuation du changement climatique //

Corinne Le Quéré,
Présidente du Haut conseil pour le climat.

« Il y a encore peu de temps, la lutte contre le changement climatique appelait deux réponses bien distinctes, l'atténuation et l'adaptation, justifiées par le fait que la première s'occupe des causes et la seconde des conséquences. À l'heure où les impacts climatiques sont visibles sur tous nos territoires et s'accélèrent, cette distinction n'est plus de mise : notre trajectoire de neutralité carbone se doit d'être également trajectoire d'adaptation face aux conséquences systémiques du changement climatique. Cette préparation de l'avenir contribue à des territoires plus inclusifs, protégeant les plus vulnérables et rendant chacun acteur et contributeur de l'adaptation de notre société. Il s'agit donc d'une démarche positive, pleine de sens et attentive aux dynamiques de nos écosystèmes, dans laquelle la sobriété et les valeurs du collectif se retrouvent entièrement.

C'est pourquoi l'ADEME s'est dotée d'une direction transverse sur l'Adaptation au changement climatique, l'Aménagement et les Trajectoires bas-carbone qui appuie les directions régionales de l'ADEME pour accompagner l'ensemble des acteurs et des territoires sur ce sujet complexe qu'est l'adaptation au changement climatique. Il faut maintenant s'organiser collectivement pour aller plus loin, plus vite et à toutes les échelles dans les politiques climatiques, car le constat est sans appel : nous ne sommes pas prêts à affronter toutes les conséquences du changement climatique.

Il est dans l'ADN de l'ADEME de relever les défis systémiques avec ses partenaires et d'accompagner à une transition écologique solidaire. Cette stratégie s'adresse et vise à mobiliser toutes les composantes de nos territoires : collectivités, entreprises, acteurs de la recherche, partenaires publics et concitoyens. Elle explicite les axes forts, les priorités stratégiques pour s'adapter sur le long terme aux conséquences du changement climatique et elle précise comment l'ADEME se positionne comme opérateur public au service de la transition écologique adaptée aux évolutions du climat. Et surtout, elle place l'action collective au cœur de nos ambitions. Notre avenir est entre nos mains, ensemble agissons ! »

Boris Ravignon
Président-Directeur général
ADEME

1

CONTEXTE ET ENJEUX

La pandémie COVID nous a donné un exemple clair des coûts économiques engendrés par une crise systémique qui, même si elle avait déjà été identifiée (par exemple par le Forum économique mondial depuis de nombreuses années), n'avait pas été préparée à la hauteur de ses conséquences. Le changement climatique¹ est également porteur d'un risque systémique et les phénomènes qu'il déclenche sont susceptibles d'affecter n'importe quel pays ou acteur économique. Ces dernières années ont fait la démonstration dramatique des conséquences du changement climatique, avec des inondations et glissements de terrain, ou des canicules inédites. Mais ces événements extrêmes ne sont que la partie visible des risques : 61 % du territoire métropolitain est concerné par le retrait et le gonflement des argiles (chiffre 2018) ; entre la fin mai et la fin septembre 2019, des assecs² ont été observés dans 90 départements métropolitains et 87 d'entre eux ont été soumis à arrêtés « sécheresses » ; en 2020, 77 % de la population française a été exposée au moins un jour à des températures dépassant les seuils d'alerte ; 20 000 kilomètres de littoral français sont soumis à un phénomène d'érosion et la liste pourrait se poursuivre longtemps. Ces exemples montrent des effets déjà présents sur le territoire et confirment que le changement climatique s'accélère et s'intensifiera dans les prochaines décennies. Pourtant, les décisions actuelles favorisent encore largement les priorités de court terme en matière d'aménagement du territoire par exemple.

En se dotant d'une stratégie pour l'adaptation au changement climatique, l'ADEME, Agence de la transition écologique, appelle à dépasser la « tragédie de l'horizon »³ et à orienter les actions et les financements, publics comme privés. Pour l'ADEME, il s'agit également d'inscrire l'ensemble de ses missions dans le cadre d'un climat changeant.

1 - L'analyse de l'attribution des événements au changement climatique fait notamment l'objet de l'initiative internationale <https://www.worldweatherattribution.org/>

2 - Assèchement complet d'un cours d'eau.

3 - En 2015, Mark Carney, le directeur de la banque d'Angleterre, a appelé à « briser la tragédie des horizons », autrement dit à jeter un pont entre les intérêts à court terme et ceux à long terme.

1.2. L'ADEME, acteur de l'adaptation

Des objectifs réaffirmés

L'ADEME poursuit les objectifs fixés par le Contrat d'objectif et de performance 2020-2023 signé avec l'État :

- mobiliser face à l'urgence climatique ;
- accompagner les évolutions que constituent les visions transversales et systémiques, pour aborder la complexité et la prise en compte du temps long, au cœur de la notion d'adaptation ;
- agir au cœur des territoires.

Sur le chemin de la neutralité carbone, l'ADEME ambitionne de rendre sa place à l'adaptation au changement climatique, dans une synergie avec les politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre, nécessaire à l'élaboration de trajectoires adaptées. Ce défi l'engage dans un savoir-faire, des valeurs et des principes d'action.

Une ambition claire alignée sur les objectifs européens en la matière, qui visent :

- ▶ une adaptation plus intelligente - améliorer les connaissances et gérer l'incertitude ;
- ▶ une adaptation plus systémique - aider à la prise en compte des impacts du changement climatique à tous les niveaux (politiques publiques, documents de planification...) et dans tous les secteurs ;
- ▶ une adaptation plus rapide - accélérer la prise en compte des impacts du changement climatique dans tous nos champs de compétences ;
- ▶ un partage de connaissances grâce notamment à l'action internationale.

UN SAVOIR-FAIRE

- Intervenir à différentes échelles : locale, régionale, nationale, internationale
- Développer et intégrer des dispositifs variés
- Porter des visions à court, moyen et long terme
- Réunir des intérêts composites autour de problématiques complexes
- Financer des connaissances nouvelles

DES VALEURS

- Anticipation
- Neutralité
- Proximité
- Transversalité
- Sens du collectif

DES PRINCIPES D'ACTION

- Inspirer
- Accompagner
- Animer
- Suivre et évaluer

1.3. La stratégie : une ambition, des missions et des points d'attention



Une ambition

L'ADEME se positionne en tant qu'Agence de la transition écologique dans l'écosystème des acteurs de l'adaptation au changement climatique, et promeut une vision systémique. Il s'agit de pouvoir prendre les devants dans un environnement qui change rapidement et demande une profonde mutation de nos modes de production, de consommation et de notre façon d'habiter la nature. L'ambition de l'ADEME est de répondre à ce besoin d'intégration de l'adaptation : cette stratégie en présente les priorités.



Des missions pour l'ADEME

- Le développement du savoir : dans son rôle de producteur de connaissances nouvelles, l'ADEME finance et met à disposition l'information scientifique pour fournir des cadres explicatifs aux multiples impacts du changement climatique sur notre société, notre environnement, nos modes de vie et notre économie.
- Le passage à l'action : dans son rôle d'expert, l'ADEME utilise ses connaissances pour répondre à des demandes pratiques, poser des diagnostics, proposer et évaluer des solutions, expérimenter, aider à la décision, financer des projets.
- Le dialogue : dans son rôle engagé, l'ADEME participe aux grands débats de société qui concourent à la promotion de trajectoires bas carbone adaptées au changement climatique ainsi qu'à la sensibilisation sur les changements sociaux que cela implique.



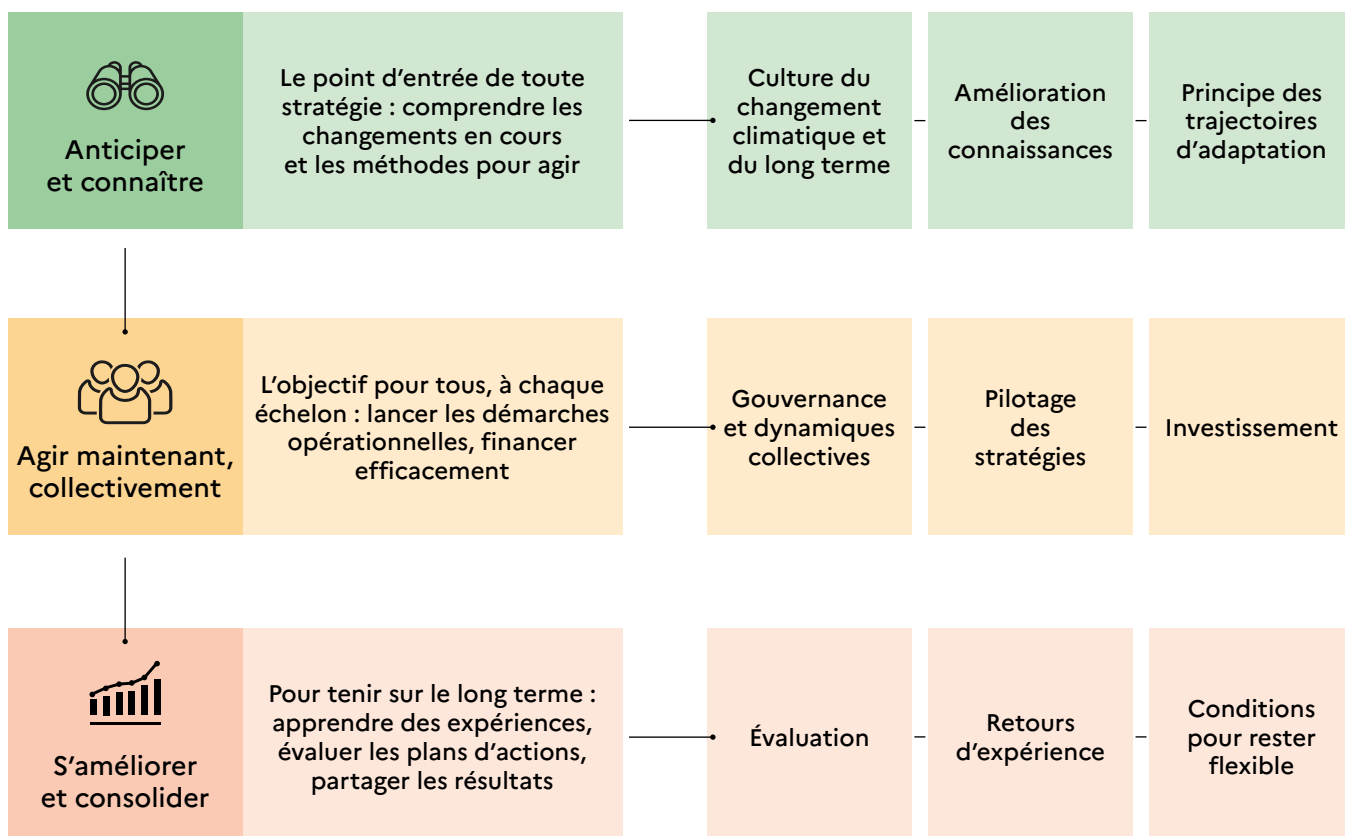
Des points d'attention qui guident le choix des priorités

- L'adaptation au changement climatique est souvent jugée comme un sujet trop vaste, notamment lorsqu'un territoire est initialement peu engagé et doit décider la mise en place de mesures.
- La construction d'un discours et d'un positionnement doit répondre aux attentes spécifiques de chaque acteur et les mobiliser.
- Les modalités d'accompagnement et de financement sont à mieux définir et à pérenniser.
- Les outils existants ou à créer (notamment sectoriels) doivent permettre de lever les freins au passage à l'action.
- Les prises de conscience restent trop ponctuelles.
- La divergence des échelles : la résilience du tout n'est pas la résilience des parties.
- Le cloisonnement institutionnel limite le développement d'approches transversales.

2

LA STRATÉGIE ET SES PRIORITÉS

Le but de la stratégie est de passer d'une gestion réactive des risques climatiques à une posture d'anticipation et d'action. Les axes de la stratégie traduisent les processus de planification et d'amélioration continue à mettre en œuvre, formulés de telle manière que chaque organisation puisse se les approprier. Chaque axe comporte deux priorités stratégiques et un paragraphe explicitant comment l'ADEME accompagne les acteurs dans leur démarche d'adaptation. La logique de l'ensemble est schématisée ci-dessous.



AXE 1 - Anticiper et connaître



La transition écologique et solidaire est souvent associée à des évolutions technologiques. Mais les changements d'usage et de pratiques sociales à envisager face aux évolutions pressenties ou constatées du climat sont tout aussi importantes. Pour anticiper⁶, le besoin en connaissances pluri- et interdisciplinaires sur un ensemble très transversal de thématiques constitue une première dimension de notre stratégie (A.1.1).

Face aux horizons de temps très longs sur lesquels les phénomènes climatiques nécessitent de raisonner et d'agir, la prise de décision en situation d'incertitude pour un territoire, une filière ou une entreprise constitue un autre défi, qui demande un outillage spécifique. (A.1.2).

A.1.1. - Renseigner le passé, éclairer le futur

Constat : un besoin de compréhension des changements en cours et de méthodes d'anticipation.

Il existe un décalage entre des discours portant des dynamiques ambitieuses d'adaptation, et leur faible prise en compte dans la gestion territoriale ou privée. Comment produire et porter collectivement des discours aptes à vaincre l'inertie des territoires, des acteurs et des systèmes ? Au-delà de la connaissance sur les changements climatiques eux-mêmes, s'exprime donc un double besoin de compréhension sur ce qui fonctionne ou pas et de méthodes d'anticipation.

Priorité stratégique : produire des récits, des objectifs collectifs et des stratégies fédératrices face à des logiques d'acteurs divergentes.

Pour s'ouvrir à l'anticipation, le cadre de la connaissance nécessite de disposer de référents de diverses natures : méthodologies, ordres de grandeur, valeurs, (bio)indicateurs, récits et projections afin de s'orienter sur des temporalités longues et selon des données constamment réactualisées par la science.

De nouvelles connaissances scientifiques sont nécessaires. L'ADEME souhaite accompagner la production de cadres interprétatifs qui rendent compte des impacts du changement climatique et les rendent accessibles et compréhensibles par chacun. Il s'agit de s'assurer que les risques auxquels notre société et notre économie sont confrontées soient pleinement compris et reflétés dans les décisions que prennent les acteurs publics et privés.

// Intéressez-vous à l'avenir, c'est là que vous allez passer le restant de vos jours //

⁶ - Étymologiquement *ante capere* : prendre les devants.

A.1.2. - Des trajectoires pour gérer l'incertitude

Constat : des difficultés à agir au-delà d'un court terme identifié.

Avec un climat qui continue d'être perçu comme ne changeant que graduellement, les modes d'adaptation « au fil de l'eau » qui ne remettent pas en cause les pratiques, les modes de gestion ou les fondamentaux des systèmes, paraissent suffisants. Une telle lecture des changements climatiques ne tient pas compte de la variété des scénarios possibles, qu'il s'agisse de changement dans la fréquence, dans l'échelle ou dans l'intensité des aléas climatiques. Ces multiples « possibles » concourent à accroître l'incertitude et font que la plupart des décisions n'internalisent pas le changement climatique. Les décideurs, qu'ils soient privés ou territoriaux, devraient pourtant tous tenir compte des nombreuses façons dont le climat met en danger les résultats attendus de leurs actions. La diversité des impacts, spatialement et temporellement très hétérogènes, impose de prendre dès aujourd'hui des mesures d'adaptation transformatives des territoires et des pratiques.

Priorité stratégique : se projeter en élaborant des trajectoires d'adaptation du court terme au long terme

Une fois les risques climatiques identifiés et compris, les secteurs public et privé doivent apprendre à mieux intégrer les niveaux élevés d'incertitude dans leur prise de décision, car des choix doivent être faits, bien avant de savoir si le monde sera réellement à + 1,5°C ou sur une voie supérieure à + 4°C. **Les trajectoires d'adaptation⁷ sont l'outil méthodologique privilégié retenu par l'ADEME.** Elles donnent corps à une vision des changements structurels à séquencer dans le temps, reflétant ainsi le fait que s'adapter n'est pas une finalité mais un processus au long cours. Les trajectoires permettent de déployer des solutions graduées en fonction non seulement des impacts climatiques ponctuels (par exemple les canicules), mais aussi des évolutions de fond (par exemple l'assèchement des sols), ainsi que des évolutions socio-économiques (vieillesse de la population).



7 - Issues de la méthodologie des *Dynamic Adaptation Pathways*. Cette méthode est reconnue et de plus en plus utilisée à travers le monde.

Être adapté ou résilient ?

La résilience décrit la capacité d'un système à continuer de fonctionner après avoir subi un choc. L'objectif de l'adaptation est d'anticiper les changements climatiques afin d'en limiter les impacts, voire d'en tirer parti. Les deux optiques permettent **d'exprimer collectivement ce à quoi l'on tient et dont on veut assurer la préservation et la continuité** et d'établir des stratégies concertées de transition.

- investiguer les sujets montants comme les solutions d'adaptation fondées sur la nature grâce notamment au projet européen intégré LIFE ARTISAN⁹ ;

- favoriser les évolutions de la société par une analyse des leviers comportementaux (sobriété, appropriation des *low-tech*, implication citoyenne, etc.) ;

- mieux comprendre les impacts directs ou induits du changement climatique et la sensibilité des filières, en s'appuyant notamment sur les besoins complémentaires de recherche identifiés dans le rapport « Transition(s) 2050. Choisir maintenant. Agir pour le climat¹⁰ » et ses feuillets thématiques ;

- investiguer les technologies de l'avenir grâce au Programme d'Investissements d'Avenir (désormais intégré à France 2030) : lever les verrous scientifiques et technologiques pour permettre de passer à la phase de démonstrateurs.

POUR RÉPONDRE À CES PRIORITÉS, L'ADEME ACCOMPAGNE POUR :

Produire des connaissances nouvelles contextualisées répondant aux besoins des acteurs de terrain

L'ADEME accompagne les travaux de recherche sous forme d'appels à projets ou à appels à candidature de thèse. En raison de son caractère systémique, l'adaptation est intégrée de façon transversale dans les quatre priorités de la stratégie recherche-développement 2021-2027⁸ (préservation et restauration des milieux et des ressources ; économie circulaire ; systèmes énergétiques et industriels bas-carbone ; transition écologique et société). Dans ce cadre, l'ADEME s'intéresse plus particulièrement à :

- favoriser la pluridisciplinarité afin d'appréhender en parallèle, par exemple, les questions d'économie et d'environnement (épuisement des ressources), d'économie politique (dans quelles conditions une mesure est acceptée) et philosophiques (rapport à la nature, le bien-être, les générations futures) ;
- suivre et accompagner les évolutions de la « finance-climat » ;



Mieux valoriser l'activité recherche

Suite à un questionnaire sur l'action de l'ADEME dans le domaine de l'adaptation au changement climatique (été 2021), à peine 30 % des répondants identifient le financement de la recherche comme une action essentielle de l'ADEME, alors que près de 81 % reconnaissent sa capacité à produire de l'expertise technique (guides, méthodologies...). Identifiés dans la stratégie R-D, valorisation et mutualisation des résultats devraient être améliorées *via* des programmes thématiques dédiés : les Programmes d'action de recherche concertés (PARC).

⁸ - La stratégie R-D vise une problématisation systémique des questions de recherche, en dialogue entre l'ensemble des parties prenantes. L'ADEME est par ailleurs co-porteur avec l'ANR, l'Inserm / ANRS-MIE, l'Anses et l'INCa, du portail <https://www.appelsprojetsrecherche.fr/>

⁹ - ARTISAN : Accroître la Résilience des territoires par l'Incitation aux Solutions fondées sur la nature.

¹⁰ - <https://transitions2050.ademe.fr/>

Outiller les acteurs économiques pour les aider à anticiper

Alors que la démarche d'adaptation est formalisée et mise en œuvre par les collectivités territoriales depuis plusieurs années, elle est encore en émergence côté acteurs économiques, qui constituent une priorité de cet axe 1 :

- Évaluer plus explicitement les risques climatiques physiques dans la prise de décision économique et financière. Intégrer l'adaptation dans l'initiative ACT¹¹. Accompagner les travaux d'évaluation des coûts de l'adaptation et les besoins de financement.
- Intégrer l'adaptation au changement climatique dans les outils et démarches élaborés par l'ADEME, sur la base des référentiels ISO 14090, 14091 et 14092.
- Outiller le besoin de prospective thématique, sectorielle ou territoriale, sur la base des résultats de « Transition(s) 2050 ».

Généraliser la méthodologie des trajectoires d'adaptation

- Appliquer la méthode des trajectoires d'adaptation aux filières- clés touchées par le changement climatique en collaboration avec les têtes de réseaux et les instituts techniques : agriculture¹², eau, bâtiment et cadre bâti, tourisme. Travailler sur les effets de seuils dans les trajectoires, pour gérer la complexité du changement climatique.
- Évaluer et accompagner les évolutions des documents de planification territoriale et urbaine ou des outils de gestion et de gouvernance des entreprises vers la planification dynamique intégrant les enjeux climat-biodiversité.

Développer une culture de l'anticipation, du changement climatique et de ses conséquences

Se rendre compte des changements en cours, augmenter la conscience d'un « besoin d'adaptation » :

- S'appuyer sur des cartographies d'analyse de risques ou d'indicateurs¹³ : l'ADEME ne développe pas d'indicateurs climatiques en propre mais peut contribuer à faciliter leur accessibilité et leur intégration dans les démarches d'adaptation.
- Développer une prospective qui tienne compte des conséquences du changement climatique.
- Vulgariser l'approche systémique sur la base des expérimentations de résilience territoriale.
- Diffuser des retours d'expérience et des récits illustrant les conséquences du changement climatique sur les actions entreprises, sur les territoires et chez les acteurs privés.
- Sensibiliser et former, notamment à la logique des trajectoires.

¹¹ - *Assessing low Carbon Transition*.

¹² - Un premier guide méthodologique a été publié en 2019 sur 3 filières agroalimentaires : « Comment développer sa stratégie d'adaptation au changement climatique à l'échelle d'une filière agroalimentaire ? » - La librairie ADEME. <https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/599-comment-developper-sa-strategie-d-adaptation-au-changement-climatique-a-l-echelle-d-une-filiere-agroalimentaire-.html>

¹³ - Par exemple : le portail CANARI (*Climate ANalysis for Agricultural Recommendations and Impacts*) de visualisation en ligne gratuite de plus d'une centaine d'indicateurs agroclimatiques couvrant différentes filières agricoles. Portail conçu par Solagro et Makina Corpus pour le compte de l'ADEME et du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. <https://canari-agri.fr/>

AXE 2 - Agir maintenant, collectivement



Le caractère fondamentalement transversal du changement climatique et de la gestion de ses impacts soulève des problèmes d'organisation collective et de modes de gouvernance quant aux modalités de concertation entre parties prenantes (État, collectivités, riverains, acteurs économiques...), et aux échelles spatiales et temporelles pertinentes pour l'action. Or, imaginer des trajectoires sur les horizons du changement climatique implique de bâtir une gouvernance inclusive fondée sur la mise en cohérence d'une multiplicité d'intérêts divergents (A.2.1). Cette mise en visibilité locale doit s'accompagner d'un passage à l'action visant l'accélération et la généralisation de la prise en compte de l'adaptation (A.2.2).

A.2.1. - S'appuyer sur des gouvernances territoriales et de filières

Constat : des compétences et des outils encore fragmentés

Les entités écologiques (une forêt, un bassin versant, un massif montagneux, une portion de littoral...)

participent à relier des espaces parfois discontinus au regard de l'aménagement mais dont les continuités sont essentielles (gestion, préservation de la biodiversité, etc.). Ce regard territorial multiéchelle s'impose, qu'il soit horizontal (entre territoires) ou vertical (entre mailles administratives) pour pouvoir mettre en œuvre une planification dynamique, évoluant en fonction des modifications du climat ou du contexte socio-économique.



L'opérationnalisation de l'adaptation nécessite cependant une capacité politique entendue comme le pouvoir de prendre des décisions et de mobiliser les ressources nécessaires à sa mise en œuvre. Mais il est difficile de trouver le concept englobant permettant de lire d'un seul regard la gestion des enjeux environnementaux variés, et pourtant interdépendants, que porte l'adaptation au changement climatique : inondations, habitats, agriculture, biodiversité, santé, espaces verts, etc. Les instruments de planification existants (PPR / PPRI, PCAET, SRADDET, SRCE, SCOT, SDAGE, ...) proposent différentes échelles spatiales pouvant intégrer le pilotage de l'adaptation mais cette dernière peut mener à développer une gouvernance élargie au-delà des périmètres institutionnels établis.

Priorité stratégique : soutenir ou faire émerger les dynamiques collectives (gouvernances régionales, stratégies de filière...)

L'ADEME souhaite que l'adaptation soit inscrite au cœur des dispositifs déjà existants d'accompagnement de la transition écologique, que ce soient les modes de coopération contractuels entre l'État et les territoires, à l'image des nouveaux Contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ou plus collaboratifs, tels

que les réseaux institutionnels régionaux¹⁵ qui favorisent la circulation des idées et des pratiques. Elle soutient et veille également à l'émergence d'organismes frontières¹⁶, à l'interface de la science et de la société, ou de partenaires relais incitant à l'action. En partenariat avec les services déconcentrés et les collectivités territoriales, elle contribue à la mise en place de dispositifs de gouvernance locaux, nécessaires à l'émergence des arbitrages et souhaite qu'ils soient désormais accompagnés de mécanismes de financement¹⁷. L'ADEME souhaite également contribuer aux visions stratégiques des secteurs les plus sensibles au changement climatique en accompagnant le travail collectif des filières, nécessaire à l'évaluation de la viabilité des pratiques et modèles actuels et à l'élaboration de solutions d'avenir. Il s'agit en premier lieu de l'agriculture, de la forêt, du bâtiment et du cadre bâti, ainsi que du tourisme.

Par ailleurs, en tant qu'Agence de la transition écologique, l'ADEME co-construit et expérimente des cadres logiques pour que les transitions sectorielles profondes (par exemple l'industrie lourde ou le bâtiment) prennent en compte les risques climatiques pouvant peser sur les leviers de décarbonation ou sur les actifs de production.



¹⁵ - À l'image de TOTEn (Territoires d'Occitanie pour la Transition Énergétique) initié par la Région Occitanie, avec la DREAL et l'ADEME et formant le réseau des collectivités d'Occitanie engagées en faveur de la transition énergétique.

¹⁶ - GREC-Sud, RECO,...

¹⁷ - À l'image de la plateforme S'GREEN, (initiative de la Banque des Territoires et de la Banque européenne d'investissement) au sein du programme Action Cœur de ville.

A.2.2. - Massifier et expérimenter en parallèle

Constat : un passage à l'action qui reste difficile

L'information seule sur le changement climatique participe à une prise de conscience mais peut laisser les acteurs devant un sentiment d'impuissance en ne suggérant pas de solutions. Adaptée à chaque réalité locale et disposant de sources de financement spécifique, l'expérimentation¹⁸ est une façon de faire émerger et de tester des solutions. Pourtant, elle ne parvient pas toujours au bout des évolutions structurelles qui seraient nécessaires à une mise en œuvre opérationnelle (mobilisation trop restreinte, freins juridiques ou réglementaires, temporalité courte). Au-delà du simple « retour d'expérience », leur standardisation peut poser problème. Les « extraire » de leur contexte local afin d'en promouvoir la généralisation ne peut s'envisager qu'en restant conscient qu'il n'y a pas une manière unique de « faire avec » les évolutions du climat mais toujours des arrangements locaux en fonction des vulnérabilités du territoire. Ce constat invite aussi à rester prudent sur la promotion de « solutions » au détriment du « processus ». **Se mettre réellement en position de s'adapter, c'est-à-dire d'anticiper les éventuelles transformations structurelles et transversales, nécessite un environnement propice à la discussion entre parties prenantes plus que la compilation de solutions souvent technologiques, incrémentales¹⁹, faciles à valoriser²⁰.** Il convient probablement de prendre le temps d'analyser les différents publics et problématiques, afin de proposer des réponses adaptées visant tantôt la flexibilité des expérimentations, tantôt le soutien à des transformations structurelles inscrites dans la durée.

Priorité stratégique : mettre en place un guichet partenarial permettant de soutenir les expérimentations et de massifier les actions

Amplifier le déploiement de la transition écologique est l'une des priorités d'action de l'ADEME. Les collectivités territoriales et les acteurs économiques doivent pouvoir investir dans une transition robuste face aux conséquences du changement climatique, mais aussi prendre des mesures de préservation des ressources, adapter leurs infrastructures ou leurs organisations, etc. Ces actions sont complexes à mettre en œuvre. Au-delà des investissements à consentir, elles requièrent des moyens de fonctionnement et d'ingénierie spécifiques importants, ainsi que, bien souvent, la capacité à agréger les aides de plusieurs opérateurs publics. L'ADEME accompagne déjà projets et territoires sur l'animation, la coordination de leurs acteurs et la mise à disposition de moyens d'ingénierie. Mais elle est consciente du besoin d'une vision partenariale sur la conception de démarches de soutien coordonnées, intégrant des moyens et outils de financement. Car comment parler aujourd'hui d'adaptation sans aborder les questions cruciales de gestion de l'eau, de biodiversité ou de santé, en marge de ses missions ? Pour l'ADEME, la constitution d'un guichet partenarial unique, auquel l'Agence se propose de contribuer, est une priorité stratégique pour accélérer tant les expérimentations que la massification des démarches d'adaptation. **La logique de guichet vise à décloisonner et à simplifier les démarches des collectivités et des acteurs économiques dans leur accès à l'accompagnement technique et aux aides financières, en articulation avec le Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique et en s'appuyant au maximum sur les dynamiques collectives.** Le tout récent fonds Renaturation illustre ce principe. Une organisation élargie à l'ensemble des chantiers de l'adaptation reste à organiser entre les Régions, les services déconcentrés de l'État et les principaux opérateurs publics intervenant sur l'adaptation et pourrait prendre forme dans la future Loi de programmation énergie-climat.

¹⁸ - Souvent initiée *via* des appels à projets ou à manifestations d'intérêt.

¹⁹ - Mesures « destinées essentiellement à conserver l'essence et l'intégrité d'un système ou d'un processus à une échelle donnée ». (GIEC 2014). Ce type d'adaptation se distingue de l'adaptation transformationnelle « qui modifie les attributs fondamentaux d'un système en réponse au climat et à ses conséquences ».

²⁰ - Cf. *Défis économiques pour généraliser l'adaptation au changement climatique dans les territoires*, Dépoues, V., Dhenain S. Mai 2021. Rapport du lot 2 du projet Finadapter soutenu par l'ADEME dans le cadre de l'appel à projets ClimFi.

POUR RÉPONDRE À CES PRIORITÉS, L'ADEME ACCOMPAGNE POUR :

Mobiliser

- Coéditer le Centre de Ressources sur l'Adaptation au changement climatique, avec l'ONERC, le Cerema et Météo-France.
- Diffuser l'expertise de l'ADEME (y compris une adaptation des formations) à l'international, au travers de réseaux et de partenariats.
- Analyser et valoriser les bonnes pratiques et les projets illustratifs de la démarche d'adaptation, par exemple à travers les Trophées de l'adaptation au changement climatique²¹.
- Soutenir l'émergence d'organismes frontières, répondant aux besoins de régionalisation et de traduction des connaissances scientifiques en savoirs de l'action publique (création de Groupes régionaux d'experts du climat par exemple).
- Développer des argumentaires pour faciliter le passage à l'action (mise en avant du triple dividende : réduire les risques (aujourd'hui), limiter les coûts échoués (demain), cobénéfices sociaux et environnementaux ; mieux analyser les impacts, positifs ou négatifs, des actions d'adaptation en termes environnementaux, économiques ou sociaux.
- Promouvoir l'outil OCARA²², référentiel d'analyse qui permet aux entreprises d'évaluer leur vulnérabilité aux impacts du changement climatique sur toute la chaîne de valeur.
- Mettre à disposition un cadre d'évaluation des stratégies d'adaptation au changement climatique, adapté par secteur économique, sur la base de l'initiative ACT.
- Accompagner le financement et la mise en place de communs concernant l'adaptation²³.
- Accompagner la mise en place de stratégies de filières, en s'appuyant si possible sur des trajectoires. Les secteurs prioritairement accompagnés sont : l'agriculture²⁴, la sylviculture, le tourisme, le bâtiment.
- Participer au projet européen LIFE intégré ARTISAN en ciblant en particulier l'offre aux acteurs économiques et l'accompagnement stratégique à l'adaptation fondée sur la nature des 4 filières économiques prioritaires (agriculture, sylviculture, tourisme, bâtiment).
- Poursuivre la coordination du projet européen LIFE Finance ClimAct, avec une attention particulière sur les stress-tests climatiques (état de l'art, retours d'expérience) et sur l'évaluation, par le secteur privé, des risques climatiques physiques.

Aider à réaliser

- Massifier l'utilisation de la démarche « Trajectoires d'Adaptation au changement climatique des territoires » (TACCT) comme démarche de référence pour le pilotage de la stratégie d'adaptation des collectivités territoriales.
- Poursuivre ou entamer des partenariats de mobilisation (associations, Groupement d'Intérêt Public, Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambres d'Agriculture...) en France ou à l'étranger afin de démultiplier l'impact des actions de l'ADEME.

²¹ - Trophées méditerranéens et Trophées dédiés aux solutions d'adaptation fondées sur la nature

²² - OCARA : *Operational Climate Adaptation & Resilience Assessment*

²³ - Wiki des Communs sur la résilience des territoires : <https://wiki.resilience-territoire.ademe.fr/wiki/Accueil>

²⁴ - Démarches Adapt'agro en Nouvelle-Aquitaine, et bientôt en Centre-Val de Loire

AXE 3 - (s')Améliorer et consolider



L'État, confronté à des référentiels et à des logiques d'action en pleine transformation, se trouve interpellé sur certaines grandes questions, où une vision nationale est nécessaire à des fins d'arbitrages ou d'explicitation. Se plaçant dans le cadre des PNACC-2 et bientôt -3, l'ADEME met à disposition ses moyens d'expertise et d'intervention pour accompagner les transversalités à mettre en place pour des actions nationales anticipatrices qui dépassent la simple gestion de crises. (A.3.1). En parallèle, l'ADEME fait évoluer son offre et son fonctionnement afin de maximiser son impact. (A.3.2)

A.3.1. - Soutenir l'action publique

Constat : l'adaptation reste peu articulée dans l'ensemble des politiques publiques

L'adaptation ne se décrète pas, elle se construit par un travail d'appropriation collectif et nécessite une volonté stratégique. Anticiper et décider de ce que l'on va faire

collectivement amène à débattre de choix structurants qui transcendent l'échelon local, notamment sur les grandes questions sectorielles ou d'aménagement : sur le littoral ou en moyenne montagne, comment imagine-t-on l'avenir des stations touristiques ? Comment évolueront les régions agricoles, les forêts ou les vignes face au manque d'eau ? Comment accompagner les changements d'orientation ? Peu de politiques publiques ou d'aménagement des territoires pourront s'abstenir de cette réflexion sur le long terme. S'adapter n'est donc pas qu'un problème technique de retenues d'eau





ou d'isolation thermique ; c'est aussi la mise en débat de l'organisation de l'espace, la gestion des risques, la répartition des activités et des hommes, voire leur relocalisation ou leur reconversion. Parce qu'elles concernent les conditions d'habitabilité et d'activité de demain, ces questions nécessitent une mobilisation de la puissance publique dans le but d'améliorer la façon dont sont prises les décisions politiques et d'investissement et dont les solutions sont mises en œuvre. Le processus d'élaboration de la SFEC représente à cet égard une opportunité pour que la France dote ses agences publiques de réels moyens d'accompagnement, proportionnés à ses besoins d'adaptation.

Faire de l'adaptation au changement climatique une priorité à mentionner partout

Priorité stratégique : contribuer à la lisibilité et à la conception des politiques publiques et sectorielles

Forte de ce constat, l'ADEME identifie l'accélération de l'intégration du risque climatique dans les politiques et les dépenses publiques comme une priorité. Cet effort de rapprochement est une façon de se prémunir du fait que les politiques d'adaptation n'apparaissent pas en concurrence avec d'autres priorités de l'action publique, qu'elles favorisent, sans le vouloir, la mal-adaptation²⁵, ou encore qu'elles se focalisent sur des réponses lourdes (construction d'infrastructures par exemple), sans envisager d'alternatives plus adaptables. Au sein des politiques, la question des référentiels techniques définis au niveau national, qui excluent l'évolution du risque climatique jugée trop incertaine et techniquement difficile à intégrer, est préoccupante. Ce principe d'intégration s'applique également aux productions de l'ADEME, en premier lieu à ses stratégies sectorielles où l'adaptation est mentionnée plutôt que réellement traitée. Afin d'assurer une meilleure lisibilité et articulation de l'action publique, l'ADEME développera des partenariats institutionnels avec les organisations disposant d'expertises ou de moyens d'action complémentaires à la sienne.

²⁵ - Actions pour diminuer les impacts climatiques directs, mais qui engendrent des contreparties indésirables (émissions accrues de gaz à effet de serre, accentuation des tensions sur l'eau, appauvrissement de la biodiversité, etc).

L'ADEME PARTICIPE

à différents exercices stratégiques, tels que :

- le rapport annuel de l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique ;
- la future Stratégie française pour l'énergie et le climat réunissant le 3^{ème} Plan national d'adaptation au changement climatique et la Stratégie nationale bas-carbone ;
- l'évaluation de la place des solutions fondées sur la nature dans les Plans climat air énergie territoriaux (LIFE ARTISAN), en participation à l'évaluation des PCAET par le ministère de la Transition écologique ;
- le programme national Santé-Environnement ;
- les évolutions du cahier des charges du label GreenFin et les grandes orientations d'animation de l'ensemble du dispositif ;
- les travaux sur l'identification des budgets verts de l'État et des collectivités ;
- les consultations et discussions sur la Taxonomie européenne (notamment grâce au projet LIFE Finance ClimAct) dont l'adaptation au changement climatique est l'un des objectifs ;
- le réseau européen des Agences de protection de l'environnement et son groupe d'intérêt sur l'adaptation au changement climatique « *EPA network Interest group on Adaptation* ».

L'ADEME VEILLERA :

- à nouer des partenariats institutionnels stratégiques ;
- à aider à une cartographie des acteurs afin de clarifier l'action publique et les moyens humains et financiers à engager ;
- à la bonne intégration de l'adaptation au changement climatique dans les référentiels techniques nationaux auxquels elle participe ;
- à contribuer à l'appropriation des normes ISO 14090, 14091 et 14092 sur l'adaptation au changement climatique.



A.3.2. - L'ADEME évolue

Constat : des besoins de plus en plus variés en fonction de la maturité des cibles

Même si désormais beaucoup d'acteurs sont convaincus de la nécessité de mettre en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique, tous ne sont pas aux mêmes niveaux de maturité sur cette thématique : « avancés », « engagés », ou encore « débutants », tous ont des besoins différents. Ils sont le reflet de l'inégale capacité des groupes sociaux à se mobiliser sur les questions climatiques, dans un contexte marqué par l'individualisation des modes de vie. La dimension composite des besoins ne tient pas seulement à la pluralité des logiques (souvent sectorielles) mais également au type d'acteurs à mobiliser (individu, territoire, entreprise, collectif informel, élu...). Pour décloisonner l'adaptation du seul registre de l'« expert climatique », l'enjeu est de susciter un mouvement d'appropriation sociale de la prise en compte des effets du changement climatique dans la production de projets de territoire, de nouveaux modes de vie, de nouvelles opportunités économiques... Il s'agit aussi de convertir les temps courts de l'émotion (suite à un évènement extrême par exemple) en temps longs de l'engagement. Enfin, il y a une carence dans l'existant : manque d'orchestration, informations parfois contradictoires, de sources et de formes trop diverses et pas toujours accessibles.

Priorité stratégique : savoir se renouveler pour rester tiers de confiance

Dans un contexte en forte mutation où la profusion de discours, de structures et de positionnements entraîne une certaine complexité, l'ADEME dispose d'atouts pour aider à structurer l'action grâce à sa notoriété et la visibilité acquises progressivement sur la thématique. La force de l'ADEME est de pouvoir contribuer au développement de l'expertise collective et d'être reconnue comme telle, et d'être, simultanément, un animateur de terrain, capable de faire travailler ensemble des groupes d'intérêt variés (thématiques, sectoriels, transversaux). L'appropriation et l'opérationnalisation de l'adaptation au changement climatique invite aussi à évoluer en interne.

L'ADEME S'ADAPTE :

- Capitaliser sur la nouvelle organisation mise en place en 2020 (création de la Direction Adaptation, Aménagement et Trajectoire bas carbone et du Pôle Adaptation au changement climatique) ;
- Renforcer le lien de proximité avec les publics de l'ADEME grâce à un réseau de référents Adaptation au changement climatique en directions régionales ;
- Évaluer l'existant (formations, outils, ...) et le faire évoluer en fonction de la disponibilité de nouvelles informations ou retours d'expérience pour viser l'amélioration en continue ;
- Assurer une meilleure visibilité de l'adaptation au changement climatique dans les programmes, exercices et méthodologies portés par l'ADEME (programme Territoire engagé transition écologique²⁶, Démarche d'analyse des trajectoires climat régionales, initiative ACT, Zéro Artificialisation Nette des sols...), et assurer la cohérence entre les différents outils.
- Identifier les besoins des cibles (collectivités, entreprises) non accompagnées/non engagées pour faire évoluer l'offre des services de l'ADEME ;
- Varier les modes d'action, directs ou indirects, grâce à des partenaires et relais ;
- S'autoriser les expérimentations dans les moyens d'action, tel que le financement de l'appel à communs²⁷ ;
- Segmenter les cibles : encourager les indécis, convaincre les réfractaires, détecter les *early adopters*²⁸, et prioriser les thématiques signifiantes pour chacun d'entre eux ;
- Intégrer l'enjeu de l'adaptation au changement climatique dans les documents ADEME, partout où il est nécessaire ;
- Veiller à la transversalité : climat, énergie, biodiversité, santé, environnement, économie...

²⁶ - Programme rassemblant l'ex-Cit'ergie et le référentiel Économie Circulaire.

²⁷ - <https://resilience-territoire.ademe.fr/>

²⁸ - Expression anglo-saxonne utilisée en marketing pour désigner les individus les plus prompts à adopter une nouvelle technologie ou une innovation.

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, de la Transition énergétique et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.



STRATÉGIE ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'actualité nous le rappelle chaque jour : il est urgent d'accélérer l'adaptation de notre société aux conséquences du changement climatique, et de passer d'une gestion réactive des risques climatiques à une posture d'anticipation et d'action.

Avec sa stratégie 2023-2027 **Agir maintenant, collectivement !**, l'ADEME entend concrétiser cet objectif en formulant plusieurs constats et les priorités stratégiques qui en découlent.

Le premier est qu'il est fondamental d'acquérir la capacité à anticiper et à se projeter sur un temps long. Aussi le point d'entrée de cette stratégie est-il de fournir des éléments de compréhension des changements en cours ainsi que des méthodes pour agir afin d'améliorer le développement d'une culture de l'anticipation.

Le deuxième constat porte sur le caractère systémique des impacts climatiques qui soulève des problèmes de gouvernance et d'échelles spatiales et temporelles pertinentes. Aussi la mise en action implique-t-elle l'émergence de dynamiques collectives coordonnées à tous les échelons, appuyées par la mise en place de solutions de financement simplifiées, décloisonnées et intégrant les accompagnements techniques nécessaires.

Enfin, face à la complexité et à la persistance du changement climatique, l'adaptation est un processus au long cours : notre 3^{ème} priorité stratégique est l'amélioration en continu, explicitement identifiée et transcrite dans les politiques publiques et privées.

011942

